

Objet : Sollicitation concernant le projet de réforme des retraites du Gouvernement

Madame la députée,

La CFE-CGC, organisation syndicale représentant l'encadrement, reconnue pour défendre des positions équilibrées et exigeantes vient vous alerter du grand danger qui se confirme avec l'annonce gouvernementale d'imposer « la réforme des retraites ». Cet acte nous paraît d'une extrême gravité pour la cohésion nationale. Par ce courrier, nous sollicitons votre attention et votre concours à mobiliser les moyens encore disponibles pour éviter un conflit social majeur qui se prépare dont la France devrait pouvoir faire l'économie.

Dans un pays éprouvé par deux ans de pandémie, une inquiétude forte pour l'avenir en raison des conséquences du conflit en Ukraine, des incertitudes sur l'avenir environnemental, imposer aux salariés de travailler plusieurs années supplémentaires alors qu'il apparaît clairement que cette réforme n'est pas nécessaire pour maintenir l'équilibre des régimes est particulièrement dangereux.

Car effectivement, Madame la députée, nous affirmons que le recul de l'âge légal de départ à la retraite n'est pas nécessaire pour garantir l'équilibre du régime de retraite des travailleurs salariés.

L'affirmation si souvent relayée d'une nécessité de travailler davantage en raison d'une augmentation de l'espérance de vie, si elle sonne comme une évidence, est pourtant battue en brèche par les statistiques de l'Insee et la quasi-totalité des experts travaillant sur ces sujets.

La vérité est donc ailleurs et elle est parfaitement assumée par le ministre de l'économie entre autres : « *Il faut bien financer nos hôpitaux, nos collèges, nos lycées, nos universités...et c'est la réforme des retraites qui permettra de garantir ce financement.* » (Bruno Le Maire Sur France Inter le 27 septembre 2022.) Selon le Président Macron lui-même le recul de l'âge serait dicté par l'obligation de renflouer les caisses de l'Etat afin de financer les politiques publiques.

Or la CFE-CGC refuse l'assimilation de notre système de retraite à une annexe du budget de l'Etat et de faire de la durée du travail ou du niveau des pensions une variable d'ajustement budgétaire.

Note pacte social repose sur le principe de la redistributivité intergénérationnelle assise sur les salaires, pour les retraites, et sur la solidarité nationale assise sur l'ensemble des impôts pour les politiques publiques. Revenir sur ce principe fait porter un risque grave à l'équilibre et la philosophie de notre système et donc à la cohésion nationale. Les salariés sont, à l'excès, sollicités à contribuer au financement des

politiques gouvernementales alors que dans le même temps les impôts sur les entreprises baissent continument tandis que les aides qui leur sont accordées augmentent années après années sans contrepartie ni contrôle. Le sentiment d'injustice qui gagne rapidement un nombre croissant de salariés pourrait parvenir à saturation à l'occasion de la mise en œuvre de ce projet de réforme.

C'est la raison pour laquelle, Madame la députée, nous vous demandons instamment d'agir au mieux et au plus vite, en tant que parlementaire, afin que ce projet de réforme ne voit pas le jour.